

L'UCL est la première université belge à se lancer dans le créneau en vogue des MOOC. Ces cours gratuits en ligne ouverts à tous ont déjà séduit des millions d'étudiants et donné naissance à de nouvelles start-up. Mais quelles seront leurs sources de revenus? Deux économistes avancent leurs pistes.

OOC. Depuis quelques mois, la planète universitaire n'a plus que cet acronyme anglais à la bouche. Apparus en 2008 aux Etats-Unis, les *massive open online courses* réinventent l'enseignement supérieur, en proposant des cours gratuits ouverts à tous sur Internet, qui peuvent être suivis par des millions d'élèves dans le monde. A la clé: pas de diplôme mais la possibilité d'obtenir un certificat issu de l'une des plus prestigieuses universités de la planète.

Tout a commencé à Stanford

Le premier MOOC a en effet été lancé fin 2011 par l'Université de Stanford. Offrant une initiation à l'intelligence

artificielle, ce cours a rassemblé plus de 160.000 personnes dans un auditoire virtuel. Depuis lors, le phénomène a pris de l'ampleur. Les plateformes offrant des cours gratuits en ligne se sont multipliées. Parmi les plus connues: Coursera, une start-up américaine créée par deux professeurs de Stanford. Avec 21 millions d'inscriptions à près de 600 cours, celleci est leader sur ce nouveau marché, suivie par Udacity (1,6 million d'inscriptions), également fondée par un ancien professeur de Stanford qui a travaillé pour Google. Ces jeunes pousses ont déjà levé plus de 100 millions de dollars pour financer leur développement.

Lancée en 2012 par l'Université de Harvard et le Massachussetts Institute of Technology (MIT), la plateforme edX (education X) s'est également rapidement imposée comme un acteur majeur des MOOC, cumulant 2,4 millions d'inscriptions. Mais, à la différence des deux premières, elle ne poursuit pas de but lucratif. Son objectif? Rendre l'enseignement universitaire accessible à tous, gratuitement. C'est ce réseau limité à une trentaine d'universités triées sur le volet (Harvard, Berkeley, MIT, etc.) que l'Université Catholique de Louvain a intégré, faisant office de pionnière en la matière en Belgique.

Une vitrine sur l'échiquier international

Si l'UCL a été sélectionnée parmi 200 universités, c'est grâce aux liens tissés par Vincent Blondel, professeur de mathématiques à l'Ecole polytechnique de l'UCL, qui a enseigné pendant un an au MIT à Boston. «Nous voulions être les premiers sur la balle car l'enseignement en ligne est une réalité. On estime que des dizaines de milliers de personnes ont déjà suivi des cours gratuits via Internet en Belgique», commente l'intéressé. Faire partie de cette «super université virtuelle» au sein de laquelle les plus prestigieuses écoles du monde peuvent échanger et plancher sur de nouvelles méthodes et technologies d'apprentissage représente une belle vitrine pour accroître la notoriété de l'UCL sur l'échiquier mondial. De fait. L'institution, qui a lancé cette semaine ses quatre premiers cours sur edX via le site LouvainX, compte déjà 50.000 inscrits en provenance de 170 pays.

30.000 à 40.000 euros par MOOC

Toutefois «pas question de mettre l'UCL en ligne», insiste Vincent Blondel. Ces cursus, spécifiquement créés pour le Web et qui intègrent une pédagogie spécifique à l'apprentissage à distance, constituent un outil supplémentaire pour les étudiants à l'image d'un ouvrage de référence. «Nous sommes toujours dans une phase exploratoire.» L'UCL a financé sur fonds propres le développement de ses quatre premiers cours (dont le coût par cours s'élève à entre 30.000 et 40.000 euros). Pour les quatre cours supplémentaires en préparation, l'université a pu compter sur un mécène, via la Fondation Louvain. Le financement, parlons-en, c'est le nerf de la guerre. Même si l'on assiste à une vague d'investissements sans précédent dans le domaine de l'enseignement universitaire à distance, de nombreuses questions se posent sur la viabilité de ces jeunes sociétés qui surfent sur ce nouveau business aux Etats-Unis et en Europe.

Comment monétiser ce nouveau mode d'apprentissage?

Dans le dernier numéro de *Regards Economiques* (*), la revue mensuelle de l'Ires (Institut de recherches économiques et sociales de l'UCL), Paul Belleflamme et Julien Jacqmin, analysent le modèle économique de ces plateformes. Pour les auteurs, plusieurs manières de dégager des revenus peuvent être envisagées. Soit ce sont les uti-

50.000

PERSONNES

dans le monde se sont inscrites pour suivre les quatre premiers MOOC de l'UCL sur la plateforme edX.

lisateurs qui paient la note. Les plateformes facturent aux étudiants le droit d'obtenir un certificat au terme de leur apprentissage et/ou rendent payantes certaines fonctionnalités à l'image de Skype. Mais si ces cours deviennent en partie ou entièrement payants, estimentils, ceux-ci auront moins de succès. «Un grand nombre de personnes s'inscrivent car c'est gratuit mais ils ne vont pas jusqu'au bout du programme», relève Paul Belleflamme. En outre, les plateformes MOOC qui ne collaborent avec aucune université réputée, comme c'est le cas de certaines start-up spécialisées dans le domaine, auront du mal à prendre leur place car le titre qu'elles délivrent aura moins de valeur sur un C.V.

Financés par la pub ou les employeurs?

Autre modèle: cibler les employeurs. Les plateformes pourraient, par exemple, dresser un profil précis des compétences des étudiants et vendre ces profils aux entreprises. Cette nouvelle forme d'apprentissage permettra-t-elle d'améliorer le recrutement ou la formation en entreprise? Paul Belleflamme est sceptique car, constate-t-il, «les plateformes MOOC ne semblent pas plus à même que les universités traditionnelles d'offrir des

Paul Belleflamme. professeur à l'HCL «Les MOOC ne sont pas un modèle alternatif comme le sont les cours à distance. Complémentaires. ils permettent aux universités d'expérimenter de nouvelles technologies pédagogiques pour mieux les utiliser par après.»

programmes de formation qui correspondent aux besoins, sans cesse changeants, des employeurs». Troisième modèle: la publicité, un des modes de financement privilégiés sur Internet. Prometteur, reconnaissent les auteurs tout en se demandant dans quelle mesure les encarts publicitaires interfèrent avec le bon déroulement de l'apprentissage. Pour les deux économistes, le modèle qui est susceptible de s'imposer à moven terme est celui du partenariat entre plateformes MOOC et universités. Un modèle qui suppose que les MOOC soient percus comme des compléments plutôt que comme des substituts à l'enseignement supérieur traditionnel. «Les MOOC ne sont pas un modèle alternatif comme le sont les cours à distance. Complémentaires, ils permettent aux universités d'expérimenter de nouvelles technologies pédagogiques pour mieux les utiliser par après.»

Concentration en vue

Perçues dans un premier temps comme une menace pour l'enseignement traditionnel – «quand Stanford a lancé son premier MOOC, relève Paul Belleflamme. le monde universitaire a cru que c'était l'université américaine qui allait désormais enseigner à la planète entière» ces plateformes peuvent être désormais considérées comme une opportunité pour le monde académique. Et cela, malgré la concurrence des acteurs privés de type Coursera et Udacity. Sur ce marché en pleine ébullition, le professeur prédit d'ailleurs une vague de concentrations car, explique-t-il, il y a un avantage de taille, vu les coûts fixes assez élevés de ce business. Et de tabler sur l'émergence de plateformes linguistiques régionales. D'où les initiatives lancées en France par des entreprises du numérique. En revanche, aucun de ces nouveaux acteurs ne devrait, selon lui, devenir à terme «le Facebook de l'enseignement en ligne». «Un Belge sur cinq possède un diplôme de l'enseignement supérieur et la Belgique est plutôt dans le peloton de tête en la matière. On est donc très loin de l'audience de Facebook ou Twitter, accessibles à tout le monde, indépendamment du niveau d'éducation.»

SANDRINE VANDENDOOREN

(°) Lire l'étude complète sur www.regards-economiques.be